

le moyen de l'éducation, de la science et de la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales». Elle a son siège à Paris et compte 135 États membres.

L'Organisation se compose de trois organes principaux: la Conférence générale, qui établit la politique, le Conseil exécutif et le Secrétariat. Les représentants des États membres constituent la Conférence générale, qui se réunit tous les deux ans pour examiner les demandes d'adhésion, élire le Conseil exécutif, tracer le programme et adopter le budget des deux années suivantes. La 18^e session de la Conférence générale, tenue à Paris en 1974, a approuvé un budget d'environ ÉU\$170 millions pour 1975-76, donnant la priorité aux besoins en matière d'éducation dans les pays en voie de développement et à l'activité scientifique, notamment à l'application de la science au développement; la quote-part du Canada est de 2.91%.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal, a été créée en 1947 pour promouvoir le développement sûr, ordonné et rentable de l'aviation civile internationale. En 1974, elle comptait 129 membres. Le fonctionnement de l'OACI est assuré par une Assemblée, un Conseil, des commissions et un Secrétariat. Le Canada, qui est un État de pointe dans le domaine du transport aérien, est membre du Conseil des 30 nations, organe administratif de l'OACI, depuis sa création. La 21^e Assemblée triennale a eu lieu à Montréal en 1974.

L'Union internationale des télécommunications (UIT), établie pour veiller à l'application de la Convention télégraphique internationale de 1865 et de la Convention radiotélégraphique internationale de 1906, a pour objet d'assurer la coopération internationale en vue du perfectionnement et de l'utilisation des télécommunications au bénéfice du grand public; 146 pays font partie de l'UIT. La Conférence plénipotentiaire de 1973 a eu lieu à Torremolinos, en Espagne. Le Canada est membre du Conseil administratif de 36 membres, qui constitue l'organe exécutif de l'UIT.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) est une institution spécialisée des Nations Unies depuis 1951 et ses origines remontent à l'Organisation internationale de la météorologie fondée en 1878; elle comptait 136 membres en 1972. Un de ses programmes les plus importants, la «Veille météorologique mondiale», vise à la mise au point d'un système météorologique mondial perfectionné ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement. Le Canada a été élu membre du Comité exécutif de l'Organisation lors du septième congrès de l'OMM en 1975.

L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO) a été créée en 1959 pour favoriser la coopération internationale concernant les problèmes techniques des transports maritimes et pour encourager l'adoption des meilleures normes possibles en matière de sécurité et de navigation; en 1972, elle comptait 73 membres. Elle exerce des fonctions de secrétariat à l'égard des Conventions internationales sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures et la facilitation du trafic maritime international. A la septième Assemblée en 1971, le Canada a été élu au Conseil pour une période de deux ans, et il continue de siéger au Comité de la sécurité maritime.

L'Union postale universelle (UPU) est l'une des plus anciennes et des plus importantes institutions spécialisées des Nations Unies; elle fut fondée à Berne en 1874 dans le but principal d'améliorer les services postaux dans le monde entier et d'encourager la collaboration internationale. Elle compte 150 membres. Le Congrès postal universel se réunit tous les cinq ans afin de réviser la Convention postale universelle et les accords qui s'y rattachent. Dans l'intervalle, le Conseil exécutif, la Commission consultative des études postales et un bureau international assurent son fonctionnement. Le Canada a été élu au Conseil exécutif en 1974 lors du 17^e Congrès de l'UPU à Lausanne.

Le Fonds monétaire international (FMI) a été créé par la Conférence de Bretton Woods en 1944 et établi en 1945. C'est un organisme international dont le rôle est de faciliter l'expansion et la croissance du commerce et des paiements internationaux comme moyens d'élever le niveau de vie à l'échelle mondiale et d'encourager le développement économique. Il est donc chargé de promouvoir la stabilité et l'ordre en ce qui concerne les cours du change, et de fournir les mécanismes financiers nécessaires au rajustement de la balance des paiements afin